

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE LABELLE MUNICIPALITE DE LABELLE

A une session régulière du Conseil Municipal de la Municipalité de Labelle, tenue au lieu et à l'heure des sessions du Conseil, lundi le sept juin mil neuf cent quatre-vingt-deux (7 Juin 1982) à laquelle sont présents madame et messieurs les Conseillers Rita Gasse, André Beaudry, Fernand Vézina, Philippe Valiquette, et Jean Brisebois formant quorum sous la présidence de M. Charles Bélisle, Maire.

2604-06-1982

TRANSFERT DE CODE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. André Beaudry qu'un transfert de code soit fait du poste budgétaire 75640 au montant de seize dollars et soixante et un sous (\$16.61) pour couvrir le manque dans le poste budgétaire 75520.

Adoptée.

2605-06-1982

ADOPTION DES COMPTES ET SALAIRES MAI 1982:

Philippe Valiquette, secondé par le Conseiller M. Jean Brisebois que les comptes payés par les chèques numéro 160 à 247 inclusivement et totalisant la somme de quarante et un mille cent cinquante trois et soixante-sept (\$41,153.67) soient payés et que le chèque numéro 224 au nom de Viau, Bélanger & Associés au montant de huit cent quatre-vingt-dix neuf dollars et quarante-six sous (\$899.46) soit retenu, ainsi que les salaires payés par les chèques numéro 1,032 à 1,073 inclusivement et totalisant la somme de treize milles trois cent soixante et trois dollars et neuf sous \$13,363.09) soient approuvés et payés.

Certificat de disponibilité numéro:

Adoptée.

2606-06-1982

PRET DE DRAPEAU AU CLUB DE TIR A L'ARC DE LABELLE:

IL EST RESOLU unanimement qu'un drapeau de la Municipalité de Labelle soit prêté au Club de Tir à l'Arc de Labelle pour une période de six (6) mois, le Club de Tir à l'Arc de Labelle sera responsable de tous les dommages ou vol qui pourraient survenir au drapeau.

Adoptée.

2607-06-1982

ADOPTION DES PROCES-VERBAUX MAI 1982:

IL EST RESOLU unanimement qu'après correction à la résolution no: 2572-05-1982, soit de rectifier la phrase suivante: que la Municipalité de Labelle parraine la demande de permis pour la vente d'alcool, devait se lire: que la Municipalité de Labelle fasse la demande de permis d'alcool pour la vente de boissons. Qu'après cette correction, les procès-verbaux du trois mai (3) dix-sept (17) mai et de l'assemblée publique du vingt-et-un (21) mai mil neuf cent quatre-vingt-deux (1982) soient adoptés.

Adoptée.

2608-06-1982

REGLEMENT CONCERNANT L'ARROSAGE:

Monsieur Philippe Valiquette, donne avis de motion que lors d'une séance subséquente du Conseil



2609-06-1982

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

Municipal de la Municipalité de Labelle, un règlement portant sur l'arrosage des jardins et pelouses pour les gens desservis par le réseau d'aqueduc sera déposé.

HAUSSE SUR LES POSTES DE PEAGE:

ATTENDU QUE la région des Laurentides est dans une situation stagnante;

ATENDU QUE la dernière hausse de la taxe d'essence du Provincial a eu un effet défavorable sur notre population;

 $\hbox{ATTENDU QUE la majorité de nos résidents doivent utiliser les routes à péage; }$

ATTENDU QUE le transport en commun dans notre région est quasi inexistant;

ATTENDU QUE la hausse de tarif de 100% et de 250% aux périodes de pointe, sur l'autoroute représenterait un aspect négatif pour notre région et un fardeau fiscal supplémentaire pour les citoyens des Laurentides;

ATTENDU QUE le marché immobilier sera grandement affecté par cette hausse:

IL EST RESOLU unanimement de demander au Gouvernement Provincial ce qui suit:

De reviser sa position concernant la hausse des tarifs des autoroutes à péages.

De consulter les municipalités qui sont affectées par cette dernière hausse afin de trouver une solution égale et juste pour nos contribuables.

Adoptée.

2610-06-1982

ELARGISSEMENT DE LA ROUTE 117:

ATTENDU QUE le tourisme représente un facteur dynamique de notre économie;

ATTENDU QUE la route 117, seule voie de pénétration de notre région, constitue un élément essentiel dont les travaux d'élargissement et de réfection ne peuvent être négligés;

ATTENDU QU'à l'automne de 1979 Monsieu Jacques Léonard annonçait que les travaux du tronçon La Conception-Labelle débuteraient au printemps de 1980;

ATTENDU QUE les "travaux réels" n'ont pas encore été entrepris;

ATTENDU QUE la situation économique de notre région ne nous permet pas de négliger l'impact de l'é-largissement de la 117 sur l'industrie touristique et le dé-veloppement économique, pas plus que l'apport immédiat qu'entrainerait la reprise de ces travaux.

IL EST RESOLU unanimement de demander au gouvernement du Québec et plus particulièrement au Ministère de la Voirie de considérer ce dossier avec attention pour la reprise prochaine des travaux.



2611-06-1982

APPUI AU MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES M. JACQUES LEO-NARD:

ATTENDU QUE la loi 125 portant sur l'aménagement et l'urbanisme du Gouvernement du Québec définissait clairement que chaque M.R.C. était la seule à décider de son aménagement du territoire;

ATTENDU QUE le Parlement Canadien adoptait en deuxième lecture un projet de loi C 108 concernant l'Office National de l'Energie;

ATTENDU QUE ce même projet de loi C 108 porte une atteinte directe à l'aménagement du territoire puisqu'il est prévu d'exproprier des zones de cinq cents pieds (500') de large sur une longueur de six cents cinquante milles (650) de long qui permettent d'exporter de l'électricité;

ATTENDU QUE ce même projet de loi E 108 porterait une atteinte directe à l'intégrité des territoires des M.R.C. ainsi touchées;

EN CONSEQUENCE il est proposé par le Conseiller M. Philippe Valiquette, secondé par le Conseiller M. André Beaudry que l'on appuie le Gouvernement du Québec et le Ministre des Affaires Municipales M. Jacques Léonard dans l'action qu'il a entreprise pour soutenir les droits des Québécois dans ce dossier.

Adoptée.

2612-06-1982

APPUI A L'ASSOCIATION DE CHASSE ET PECHE DE LABELLE INC.

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. Jean Brisebois que la Municipalité de Labelle appuie l'Association de Chasse et de Pêche de Labelle Inc. dans sa demande de subvention qu'elle a fait parvenir au Ministère de Loisirs Chasse et Pêche du Gouvernement du Québec, et de plus si l'organisme précité soit l'Association de Chasse et de Pêche de Labelle Inc. ne puisse poursuivre ses activités pour une raison quelconque, la Municipalité de Labelle reprendrait possession des équipements.

Adoptée.

2613-06-1982

AMENDEMENT A LA RESOLUTION 2599-05-1982:

ATTENDU QUE le Ministère de l'Environnement refuse de prendre des analyses dans l'eau du Lac Nantel:

EN CONSEQUENCE il est proposé par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. Philippe Valiquette que la résolution numéro 2599-05-1982 soit amendée, soit que la clause où on lisait advenant le cas où l'eau du Lac Nantel serait jugée non potable, cet engagement deviendrait nul, soit enlevée et qu'elle soit remplacée par M. Pierre Chartrand de la firme Patrick Ryan & Associés, ingénieurs de Mont-Laurier s'engage à faire lui-même les relevés et analyses d'eau du Lac Nantel sans aucun frais supplémentaire pour ce travail.

Adoptée.

2614-06-1982

ETATS FINANCIERS 1981:



2614-06-1982 (Suite) IL EST RESOLU unanimement que les états financiers mil neuf cent quatre-vingt-un (1981) soient acceptés tel que déposé par notre vérificateur M. Jacques Allard, C.A.

Adoptés.

2615-06-1982

PAIEMENT DU COMPTE DE M. JACQUES ALLARD, C.A.:

IL EST RESOLU unanimement qu'une somme de cinq milles dollars (\$5,000.00) pour payer le compte de M. Jacques Allard pour la vérification des états financiers mil neuf cent quatre-vingt-un (1981) soit payé.

Adoptée.

2616-06-1982

COMPTE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE REGIONALE:

IL EST RESOLU unanimement qu'un chèque de mill sept cents cinquante dollars (\$1,750.00) soit remis à la Chambre de Commerce Régionale pour payer notre quote-part pour le kiosque d'information touristique situé dans la Municipalité de Labelle.

Adoptée.

2617-06-1982

DEPOTOIR DE BOUES SEPTIQUES:

IL FST RESOLU unanimement que la compte de trois cents dollars (\$300.00) de M. Roger Bisson soit payé pour couvrir le coût de location du dépotoir de boues septiques sur les terrains de M. Roger Bisson, chemin de la Macaza.

Adoptée.

2618-06-1982

RECENSEMENT MUNICIPAL:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. André Beaudry qu'une annonce paraisse dans le Journal Le Nord du quinze juin mil neuf cent quatre-vingt-deux (15 Juin 1982). Les gens intéressés à procéder au recensement du dix-huit juillet au premier août (18 Juillet au ler Août).

Adoptée.

2619-06-1982

PAIEMENT DU COMPTE CONSEIL DE COMTE DE LABELLE:

IL EST RESOLU unanimement qu'une somme de soixante-treize mille deux cent quatre-vingt-neuf et douze (\$73,289.12) soit remis au Conseil de Comté pour le paiement des comptes suivants: soit soixante et un mille quatre cents quarante et un dollars (\$61,441.00) pour la confection du grand rôle, plus trente deux milles, sept cents soixante trois dollars et neuf (\$32,763.09) pour la confection de la matrice graphique, moins seize milles cinq cents cinquante six dollars (\$16,556.00) subvention P.A.I.R.E, moins quatre milles trois cents cinquante huit dollars et quatre-vingt-dix-sept sous (\$4,358.97) crédit à venir de Sodémo pour la confection de la matrice graphique.

Adoptée.

Certificat de disponibilité numéro: 33-06-1982

2620-06-1982

SOUMISSIONS DE DYNAMITAGE:



ATTENDU QUE des soumissions avaient été demandées pour dynamitage aux firmes suivantes soit: Excavation Lavoie et Frères Inc. (\$9,400.00), Gilles Labelle Excavation Enrg. (\$15,192.50) Michel Beaupied (\$23,974.00)

ATTENDU QUE le Conseil retient la plus basse des soumissions soit celle d'Excavation Lavoie et Frères Inc, au prix de neuf milles quatre cents dollars (\$9,400.00)

EN CONSEQUENCE il est proposé par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. Jean Brisebois et résolu unanimement de retenir les services de la firme Excavation Lavoie et Frères Inc, au coût de neuf milles quatre cents dollars (\$9,400.00) aux conditions suivantes:

l- Ils devront fournir une preuve d'assurance responsabilité avant de débuter les travaux.

2- Ils devront fournir le forage, le dynamitage, les explosifs et les matelas pour couvrir lors des explosifs.

3- Ils effectuent tous les travaux tel que défini par M. Réal Bélisle, Inspecteur Municipal et numéroté par lui de 1 à 15 inclusivement.

4- Les reprises s'il y a lieu seront effectuées gratuitement par la firme Excavation Lavoie et Frères Inc.

5- La firme Excavation Lavoie et Frères Inc. aura jusqu'au quatre juillet mil neuf cent quatre-vingt-deux (4 Juillet 1982) pour effectuer le travail.

6- Le travail sera payé seulement quand l'inspecteur municipal M. Réal Bélisle fera rapport au Conseille comme quoi le travail a été accompli à sa satisfaction.

Et que de plus M. Jacques Damphousse Secrétaire-Trésorier et M. Charles Bélisle, Maire soient autorisés à signer le contrat.

Adoptée.

2621-06-1982

TRANSFERT DE CODE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. André Beaudry qu'un transfert de neuf milles quatre cents dollars (\$9,400.00) soit fait du poste budgétaire 32625 au poste budgétaire 32521 afin de permettre l'exécution du dynamitage.

Adoptée.

2622-06-1982

ANNULATION DE LA RESOLUTION 93-09-73:

IL EST RESOLU unanimement que la résolution numéro 93-09-73 et portant sur l'engagement de M. Yvan Cédilotte opérateur de niveleuse soit cancellé.



2623-06-1982

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

OPERATEUR DE NIVELEUSE:

IL EST RESOLU unanimement que M. Yvan Cédilotte demeure opérateur de la niveleuse de la Municipalité de Labelle. Son salaire est maintenant fixé à neuf
dollars et soixante-et-onze (\$9.71) de l'heure pour les heures acquises par la Municipalité. Toute nouvelle hausse de
salaire devra être négocier par M. Cédilotte.

Adoptée.

2624-06-1982

SOUMISSIONS DE CHEMIN D'HIVER:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M.

Jean Brisebois, secondé par le Conseiller M. Philippe Valiquette que des soumissions pour l'ouverture des chemins d'hiver soient demandées pour un an (1 an). Les soumissions devront parvenir à l'Hotel de Ville au plus tard le cinq juillet mil neuf cent quatre-vingt-deux (5 Juillet 1982) avant dix-sept heures (17.00 heures) à l'hotel de Ville de Labelle située au 1, rue du Pont, à Labelle. Les soumissions seront ouvertes lors de la séance régulière du Conseil Municipal de Labelle tenue le lundi cinq juillet mil neuf cent quatre-vingt-deux (5 Juillet 1982) à vingt heures (20.00 heures) à l'Hotel de ville de Labelle. Le Conseil Municipal de Labelle s'engage à ne retenir ni la plus basse, ni aucune des soumissions recues.

Adoptée.

2625-06-1982

PRET AU CLUB DE TIR A L'ARC DE LABELLE:

IL EST RESOLU unanimement que le système de son portatif ainsi que certains équipements sportifs soient prêtés au Club de Tir à lArc de Labelle pour la fête qui se tiendra le vingt-six juin mil neuf cent quatre-vingt-deux (26 Juin 1982). Le Club de Tir à l'Arc de Labelle sera responsable de tous les bris, pertes ou vol qui pourraient survenir aux équipements prêtés.

Adoptée.

2626-06-1982

DEMANDES DU COMITE DES LOISIRS DE LABELLE:

IL EST RESOLU unanimement que tous les locaux, terrains et équipements nécessaires à la tenue d'une fête de la St-Jean soient prêtés au Comité des Loisirs de Labelle, et ce gratuitement. De plus la Municipalité de Labelle est d'accord à ce que les pompiers volontaires de Labelle utilisent le camion unité de secours pour cette dite fête. La responsabilité de prêter ou non le camion demeure l'entière responsabilité de M. Robert Nantel, Chef-Pompier de Labelle. Le Comité des Loisirs de Labelle sera responsable de tout le matériel qui lui est prêté.

Adoptée.

2627-06-1982

FRAIS DE DEPLACEMENT:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand. Vézina, secondé par le Conseiller M. Jean Brisebois que les frais de déplacement soient payés pour les membres du Conseil désirant se rendre au Lac des Sucreries le vingtsix juin mil neuf cent quatre-vingt-deux (26 Juin 1982) pour l'assemblée générale annuelle de l'Association des Propriétaires du Lac des Sucreries.

Juin 1982 No de résolution ou annotation 2628-06-1982

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

DEPOTOIR REGIONAL ST-JOVITE- LABELLE:

ATTENDU QUE depuis mil neuf cent soixante-dix-huit (1978) la Municipalité de St-Jovite Village et la Municipalité de Labelle ont entrepris des recherches pour trouver un site d'enfouissement sanitaire régional propice au deux municipalités;

ATTENDU QUE ces recherches n'ont pas porté fruit depuis ce temps;

ATTENDU QUE la Municipalité de Canton Marchand offre la possibilité à la Municipalité de La-belle de se fusionner avec eux pour un site d'enfouisse-ment sanitaire situé à moins de un (1) kilomètre du territoire de la Municipalité de Labelle;

EN CONSEQUENCE il est propose par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. Philippe Valiquette de mettre fin à l'entente entre St-Jovite Village et la Municipalité de Labelle pour la recherche d'un site d'enfouissement sanitaire à compter d'aujourd hui, c'est-à-dire le sept juin mil neuf cent quatre-vingt-deux (7 Juin 1982) que cette résolution soit acheminée à la Municipalité du Village de St-Jovite.

Adoptée.

2629-06-1982

FACTURE EXCAVATION ALLARD:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Jean Brisebois, secondé par le Conseiller M. Philippe Valiquette de payer la facture d'Excavation Allard au monttant de vingt-six milles dollars (\$26,000.00) pour l'achat de concassé.

Adoptée.

Adoptée.

2630-06-1982

LEVEE DE L'ASSEMBLEE:

IL EST RESOLU unanimement la levée

de l'assemblée.

M. Charles Bélisle,

Maire

M. Jacques Damphousse Secrétaire-Trésorier.



21- 06- 1982 No de résolution ou annotation

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE LABELLE

MUNICIPALITE DE LABELLE

A une session régulière du Conseil Municipal de la Municipalité de Labelle, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, lundi le vingt-et-un juin mil neuf cent quatre-vingt-deux (21 juin 1982), à laquelle sont présents: madame et messieurs les Conseillers Rita Gasse, André Beaudry, Jean Brisebois, Emile Valiquette, Philippe Valiquette et Fernand Vézina, formant le corps complet du Conseil, sous la présidence de monsieur Charles Bélisle, Maire.

2631-06-1982

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisevois, secondé par le Conseiller Emile Valiquette, l'adoption de l'ordre du jour

Adoptée

2632-06-1982

SOCIETE POUR LES ENFANTS INFIRMES DU QUEBEC

IL EST RESOLU à l'unenimité, d'accorder à La Société pour les Enfants Infirmes du Québec, la permission de tenir une quête publique dans la Municipalité de Labelle, durant la fin de semaine du neuf octobre mil neuf cent quatre-vingt-deux (9 octobre 1982), afin d'aider La Société pour les Enfants Infirmes du Québec à poursuivre leur oeuvre humanitaire auprès des Enfants Infirmes du Québec.

Adoptée

2633-06-1982

PLANS POUR LE RANG "A", CANTON DE JOLY

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette, d'accepter de payer à monsièur Christian Murray, arpenteur-géomètre, la somme de huit cent dollars (\$800.00) pour compléter les plans d'arpentage du Rang "A", Canton de Joly, suite à la demande de modifications desdits plans par le Ministère des Transports du Québec, et ce, en vue de l'élargissement du chemin du Rang A, du Canton de Joly. Certificat de disponibilité: 36-06-82

Adoptée

2634-06-1982

PRET DE L'EQUIPEMENT POUR COURS DE VITRAIL

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller Jean Brischois, de prêter à l'Association des Propriétaires du Lac Labelle, l'équipement que possède la Municipalité de Labelle pour les cours de vitrail, et ce, pour la période du mois de juillet 1982.

Madame Micheline Amadei, Directeur des Activités Culturelle de l'Association des Propriétaires du Lac Labelle, sera responsable des bris ou pertes qui pourraient survenir.

Adoptée

2635-06-1982

ADOPTION DU REGLEMENT NUMERO L8: CONCERNANT L'ARROSAGE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller André Beaudry et résolu unanimement que le règlement numéro quarante-huit (48), concernant l'arrosage des jardins et pelouses pour les gens desservis par le réseau d'aqueduc de la Municipalité de Labelle soit adopté.

Adoptée

.



21 Juin 1982 No de résolution ou annotation 2637-06-1982

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

ASSEMBLEE D'INFORMATION POUR L'ETABLISSEMENT D'UN SITE D'ENFOUISSEMENT REGIONAL

IL EST RESOLU à l'unamimité, que les frais de déplacement du Conseiller Fernand Vézina, pour se rendre à l'annonciation lors de l'assemblée d'information sur l'établissement d'un site d'enfouissement régionel le 28 juin 1982, lui soient remboursés.

Adoptée

2638-06-1982

ANNULATION DE LA RESOLUTION NUMERO 2411-12-1981

IL EST RESCLU à l'unenimité, d'annuler la résolution numéro 2411-12-1981, pour la confection d'un rôle d'évaluation à valeur locative pour les taxes d'affaires de la Municipalité de Labelle.

Adoptée

2639-06-1982

OFFRE D'EMPLOI - SECRETAIRE-TRESORIER

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fermand Vézina, secondé par le Conseiller Jean Brisebois, qu'une offre d'emploi pour le poste de secrétaire-trésorier de la Municipalité de Labelle soit publier dans le journal La Presse, édition du 3 juillet 1982 et dans le journal l'Information du Nord, édition du 28 juin 1982. Les offres de service sarent reques jusqu'en 16 juillet 1982, à 17.00 houres au bureau de l'Hôtel de Ville, 1 rue Du Pont, à Labelle

Adoptée

2640-06-1982

TRAVAUX DE VOIRIE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Emile Valiquette, secondé par le Conseiller Jean Brisecois, d'autoriser monsieur Réal Bélisle, Contremaître de la Municipalité, à demander des prix pour les travaux de dynamitage dans la côte du Lac Blanc et la côte à Cuellette au Lac Caribou, et qu'il engage le plus bas soumissionnaire pour exécuter ces travaux.

Adoptée

261: -06-1982

PAVILLON DES LOISIRS ET SYSTEME DE SON AU COMITE DES LOISIRS

IL EST PROPOSE par le Conseiller Formand Vézina, secondé par le Conseiller Emile Voliquette, que suite à la demande du Comité des Loisirs de Labelle, le Pavillon des Loisirs soit laisser à la disposition du Comité des Loisirs de Labelle pour la journée du premier juillet 1982, ainsi que le système de son. Monsieur Richard Radermaker, Directeur des Loisirs sera responsable des bris ou pertes qui pourraient survenir durant toute cette journée. Cette demande est faite dans le cadre du Cyclothon.

Adoptée

2642-06-1982

ACHAT DE CHAISES POUR LA SALLE DU CONSEIL

IL MST PROPOSE par le Conseiller Philippe Valiquette, secondé par le Conseiller Jean Brischois, d'acheter de Les Variétés V. B. Inc., huit (8) chaises) de couleur verte ou brune, modèle Visteur #1/702, au prix total de mille cent quarante dollars, incluant la taxe provinciale et le transport. Certificat de disponibolité: 37-06-82.



21 Juin 1982 No de résolution ou annotation 2643-06-1982

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

DYNAMITAGE EXTRA SUR LE CHEMIN DU LAC CARIBOU - LAC GARVAIS

TL EST PROPOSE par le Conseiller Formand Vézina, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette, d'accepter de dépenser la somme de neuf cent quarante-trois dollars (\$913.00) pour le dynamitage sur le chemin du lac Caribou-lac Gervais. Certificat de disponibilité: 38-06-82.

Adoptée

26141-06-1982

ENGAGEMENT DE MADAME LISE MANTEL POUR UNE PERIODE TEMPORAIRE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Rita Gasse, secondé par le Conseiller Permand Beaudry, d'engager madame Lise Mantel pour une période temporaire indéterminée, au salaire de deux cent quarante-cinq dollars (\$245.00)par semaine de trente-cinq (35) heures de travail, afin d'eider au travail général de secrétariat de la Municipalité.

Adoptée

2645-06-1982

LEVRE DE L'ASSEMBLEE

IL EST PROPOSE par le Conseiller André Beaudry, secondé par le Conseiller Rita Gasse, le levée de l'assemblée.

Adoptée

Haire Sales Beliebe

Huguette J. Labelle Secretaire-Tresorier-Adjoint



5 Juillet 1982 No de résolution ou annotation

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE LABELLE MUNICIPALITE DE LABELLE

A une session régulière du Conseil Municipal de la Municipalité de Labelle, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, lundi le cinq juillet mil neuf cent quatre-vingt-deux (5 juillet 1982), à laquelle sont présents: madame et messieurs les Conseillers Rita Gasse, André Beaudry, Jean Brisebois, Emile Valiquette, Philippe Veliquette et Fernand Vézina, formant le corps complet du Conseil sous la présidence de monsieur Charles Bélisle, Maire.

2646-07-1982

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Philippe Valiquette, secondé par le Conseiller Emile Valiquette, l'ouverture de l'assemblée.

Adoptée

2647-07-1982

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSE par le Conseiller Philippe Valiquette, secondé par le Conseiller Emile Valiquette, l'adoption de l'ordre du jour avec ses ajouts.

Adoptée

2648-07-1982

ADOPTION DES PROCES VERBAUX DU MOIS DE JUIN 1982

IL EST PROPOSE par le Conseiller Rita Gasse, secondé par le Conseiller Jean Brischois, qu'après correction de la résolution numéro 2644-06-1982 se lisant comme suit; IL EST PROPOSE par le Conseiller Rita Gasse, secondé par le Conseiller Fermand Beaudry, et devant se lire: IL EST PROPOSE par le Conseiller Rita Gasse, secondé par le Conseiller Fernand Vézina, les procès verbaux des assemblées du sept et du vingt-et-un juin mil neuf cent quatre-vingt-deux (7 et 21 juin 1982), soient adoptés.

Adoptée

2649-07-1982

ADOPTION DES COMPTES ET SALAIRES DU MOIS DE JUIN 1982

TL EST PROPOSE per le Conseiller Philippe Valiquette, secondé par le Conseiller Jean Brisebois, que les comptes du mois de juin 1982 payés par les chèques allants du numéro 248 à 350 inclusivement, ainsi que le chèque muréro 200, le même que les chèques de selaires pour le mois de juin 1982 ellents du numéro 001 à 047, soient approuvés et payés, soit \$160,973.16 pour les comptes, et \$17,735.48 pour les salaires.

ALoptéo

2650-07-1982

OUVERTURE DES SOUMISSIONS - ANTERPOTIM DES CHIMINS D'HIVER

IL EST PROPOSE per la Consciller Fermand Vézine, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette, d'ouvrir les deur soumissions reques pour l'entretien des chemins d'hiver 1982-1983.

Acortés

5 Juillet 82

2651-07-1982 No de résolution ou annotation

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

ENGAGEMENT DE RECENSEURS

IL EST PROPOSE par le Conseiller Formand Vézina, secondé par le Conseiller Emile Valiquette, que modeme Huguette F. Labelle, secrétaire-trésorier-adjoint, soit autorisée à choisir et engager les huit (8) personnes qui feront le recensement de toute la population de la Municipelité de Labelle du 18 juillet au 10r août 1982.

Adoptée

2652-07-1982

INSTALLATIONS SEPTIQUES AU LAC DES SUCRERIES

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette, que les propriétaires du Lec des Sucreries dont les installations septiques ent été classer "C" lors de l'étude, se conforment aux normes du Ministère le l'Environnement du Québec en ce qui a trait aux installations septiques, et ce, avant le neuf octobre mil neuf cent quatre-vingt-deux (9 octobre 1982), et que les noms de chacun de ces propriétaires scient mentionnés dans la présente résolution, soit: Marcel Bouchard, André Charette, Armold Dawidouisez, Cérard Cagnon, Ludwig Kloiber, Meuri Kataila, Poter Kirchgesner, W. Lect, Ross Markenzie, Ronald Ménard, Raynald Rose, Keigo Soloranta, Bruce Snith Laurent St-Pierre, Robert Trodd, Louise Pictilainen pour les classes "C".

Ont été également aviser, les propriétaires dont les installations septiques n'ent pas été classer lors de l'étude, soit: André Tyminski, Robert Saunders, Nme Gérard Langlois, David Pearson, Guy Vogel, Peter Geary, André St-Pierre, Mancy Hay, Guy C. Dufresne, Jean Villeneuve, Conrad Vincelette, Joseph Horvath, Lucie Vincelette, J.F. Gandet, Bermard Cloutier, Terry Hobbs, France C. Bahen, Oscar Paris, André Pearson, A.J. Mancely, R. Laybourn, Claude Vendette, Joseph Guadagno, R.L. Braley, Wilbert Saunders, Yolande Arcend, Francis Codey, Louis Wilson, Stanialas Kurcin, J.R. Milot et H. Gerrière.

Adoptée

2653-07-1982

ELARCISSEMENT DU CHEMIN DU RANG "A"

IL EST RESOLU à l'unenimité, de demander au Ministre des Affaires Municipales et Député de Laurentides-Labelle Monsieur Jacques Léonard, de soustraire la Municipalité de Lacelle des exigences demandées par la Commission de Protection du Termitoire Agricole du Québec, en vue de l'achat par la Municipalité de Labelle de listères de terrain qui serviront à l'élangissement du chemin du Rang "A" par le Ministère des Transports du Québec.

Adoptée

2654-07-1982

REMBOURSEMENT POUR FRAIS DE DEPLACEMENT

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fermand Vézina, secondé par le Conseillor Philippe Valiquette, que les frais de déplacement des Membres du Conseil qui se rendront à Ste-Agathe pour rencontrer le Ministre Jacques Léonard au sujet des exigences de la Commission de Protection du Territoire Agricole, concernent l'élargissement du chemin du Rang "A", leur soient remboursés.

5 Juillet 1982

No de résolution ou annotation 2655-07-1982

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

SOUMISSION-ASPHALTE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Imile Valiquette, secondé par le Conseiller Formand Vézina, que suite à la demande de soumissions pour asphalte, la soumission de Asphalte Bélanger Inc. soit retenue au prix de (1.50 la verge carrée. Le paiement des travaux sera versé lorsque le Contramaître de la Municipalité, monsieur Réal Bélisle aura inspecté et accepté les travaux d'asphalte exécutés par Asphalte Bélanger Inc..

Adoptée

2656-07-1982

RUE DU CAMPING

IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette, d'autoriser le Contremaître de la Municipalité, monsieur Réal Bélisle, à faire les démarches en vur d'acquérir le terrain nécessaire à l'élargissement et au pavage de la rue Du Camping.

Adoptée

2657-07-1982

ACHAT D'UNE POLISSEUSE

: IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette, d'acheter de monsieur Mario Bergeron, une polisseuse de marque Lalonde au prix de trois cent dollars (\$300.00).

Adoptée

2658-07-1982

TAUX DE LOCATION POUR CAMIONS

IL EST PROPOSE par le Conseiller Rita Gasse, secondé par le Conseiller Emile Valiquette, que trente-deux dollars (\$32.00) de l'heure sera payé par la Municipalité de Labelle pour la location de camion 10 roues, et ce, effectif jusqu'au 31 décembre 1982.

Adoptée

2659-07-1982

PROJET D'AMELIORATION DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézine, socondé par le Conseiller Philippe Valiquette et résolu à l'unanimité, d'accepter le Projet TOURBELLE tel que soumis, et que monsieur Réal Bélisle, Contremaître de la municipalité soit nommer responsable sutorisé de la Municipalité de Labelle. Ce projet est 'inscrit dans le cadre du programme de création temporaire d'emploi du Couvernement du Québec.

Adoptés

2660-07-1982

DEMANDE D'APPUI AU MINISTRE JACQUES LEONARD - PROJET TOURBELLE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Rita Gasse, secondé par le Conseiller Jean Brisebois, de domender au Ministre Jacques Léonard, Député de Laurentides-Labelle, d'appuyer notre demande de Projet Tourbelle auprès du Ministère de L'Environnement du Québec.



5 Juillet 1982 No de résolution ou annotation 2661-07-1982

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLEE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Imile Valiquette, se-condé par le Conseiller Fernand Vézina, d'ajourner l'assemblée au mardi six juillet mil neuf cent quatre-vingt-deux (6 juillet 1982), à vingt-et une heures et trente minutes (21.30 heures).

Adoptás

6 Juillet 1982

MUNICIPALITE DE LABELLE DISTRICT DE LABELLE MUNICIPALITE DE LABBLE

A la roprise de la session régulière du cinq juillet mil neuf cent quatre-vingt-doux (5 juillet 1982), ajournée au mardi six juillet mil neuf cent quatre-vingt-doux (6 juillet 1982), au lieu ordinaire des sessions du Conseil, à vingt-et-un heures et trente minutes (21.30 heures), à laquelle sont présents: madame et messieurs les Conseillers Rita Gasse, André Beaudry, Jean Brisebois, Emile Valiquette, Philippe Valiquette et Fernand Vézina, formant le corps complet du Conseil, sous la présidence de monsieur Charles Bélisle, Maire.

2662-07-1982

CUVERTURE DE L'ASSEMBLET

IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Fernand Vézina, l'ouverture de l'assemblée.

Adoptés

2663-07-1982

AJOUTS A L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSE par le Conseiller Emile Valiquette, secondé par le Conseiller Jean Brisebois et résolu à l'unanimité, d'ajouter les items suivants à l'ordre du jour:

Affaires en Cours:

- e) Taux à payer aux Recenseurs. f) Avis Public Recensement
- g) Soumission-Contrat -Déneigement.

Adoptée

2664-07-1982

TAUX A PAYER AUX RECENSEURS

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette, que les taux payés aux personnes qui feront le recensement de la Municipalité de Labelle du 18 juil-Let au 1er août 1982 seront les suivants:

Taux de base: §35.00 à cheque Recenseur, plus vingt-cinq cents (\$0.25) pour les deux premiers nons, soit le mari et l'épouse, et vingt-cinq cents (\$0.25) pour chaque nom additionnel. Les Recenseurs devront dresser une liste par ordre alphabétique des personnes recensées avant d'avoir terminé leur travail.



6 Juillet 1982 No de résolution ou annotation 2665-07-1982

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

AVIS PUBLIC DE RECENSEMENT DANS LE JOURNAL L'INFORMATION DU NORD

IL EST PROPOSE par le Conseiller Philippe Valiquette, secondé par le Conseiller Ferrand Vézina, qu'un avis public paraisse dans le Journal L'Information du Nord, édition du 12 juillet 1982, afin d'aviser la population à l'effet qu'un recensement se tiendra dans la Municipalité de Labelle, du 18 au 1er août 1982.

Adoptée

2666-07-1982

SOUMISSION - DENETGEMENT

IL EST PROPOSE par le Conseiller Emile Valiquette, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette, de refuser la soumission de monsieur Claude Laborte pour le contrat de déneigement des chemins d'hiver 1982-1983.

En contre-proposition, IL EST PROPOSE par le Conseiller Rita Gasse, secondé par le Conseiller Jean Brisebois, de conserver la soumission de monsieur Claude Layorte pour le contrat de déneigement des chemins d'hiver 1982-1983.

Monsieur le Maire Charles Bélisle demande le vote Le vote étant pris, la proposition des Conseillers Emile Valiquette et Philippe Valiquette, de refuser la soumission de monsieur Claude Laporte pour le contrat de déneigement des chemins d'hiver 1982-1983 est adoptée.

Adoptée

2667-07-1982

DECISION CONCERNANT L'ENTRETIEN LES CHEMINS D'HIVER 1982-1983

IL EST PROPOSE par le Conseiller André Beaudry, secondé par le Conseiller Jean Brisebois, de reporter à la session régulière du Conseil Municipal du dix-neuf juillet mil neuf cent quatre-vingt-deux (19 juillet 1982), la décision concernant l'entretien des chemins d'hiver 1982-1983.

Adoptéc

2668-07-1982

LEVES DE L'ASSEMBLEE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Philippe Valiquette, secondé par le Conseiller Formand Vézina, la levée de l'assemblée.

Adoptéo

Selected Delecte

Huguette J. Labelle Becritaine-Trésonier-Adjoint



19 Juillet 1982

No de résolution ou annotation

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE LABELLE MUNICIPALITE DE LABELLE

A une session régulière du Conseil Municipal de la Municipalité de Labelle, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, lundi le dix-neuf juillet mil neuf cent quatre-vingt-deux (19 juillet 1982), à laquelle sont présents: madame et messieurs les Conseillers Rita Gasse, André Beaudry, Jean Brisebois, Emile Valiquette, Philippe Valiquette et Fernand Vézina, formant le corps complet du Conseil sous la présidence de monsieur Charles Bélisle, Maire.

2669-07-1982

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Emile Valiquette et résolu à l'unanimité, que l'assemblée soit ouverte.

Adoptée

2670-07-1982

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSE par le Conseiller Philippe Valiquette, secondé par le Conseiller Jean Brisebois et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour avec ses ajouts.

Adoptée

2671-07-1982

CENTRE D'ACCUEIL DE LABELLE INC.

D'Accueil de

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette et résolu à l'unanimité, qu'une somme de deux cent cinquante dollars (\$250.00) soit allouée au Centre Labelle Inc., ladite somme servira à défrayer le coût d'un punch qui sera servi à l'occasion du Pique-Nique Annuel des Centres D'Accueil des Hautes Laurentides le 11 août 1982, au Centre D'Accueil de Labelle. Pour cette occasion, la Municipalité de Labelle consent à prêter pour cette journée, les tables et chevalets de la municipalité. Toutefois, le Centre D'Accueil de Labelle sera responsable des bris ou pertes qui pourraient survenir suite à ce prêt.

Certificat de disponibilité: 45-07-82

Adoptée

2672-07-1982

SOUMISSION - DENEIGEMENT AU LAC DES SUCRERIES

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, seconde par le Conseiller Emile Valiquette et résolu à l'unanimité, de refuser la soumission de monsieur Elzéar Blain pour le déneigement du Lac des Sucreries "HIVER 1982-1983", le coût étant trop élevé.

Adoptée

2673-07-1982

DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LE DENEIGEMENT AU LAC DES SUCRERIES

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Labelle demande des soumissions pour l'entretien des chemins d'hiver 1982-1983 au Lac des Sucreries. La durée du contrat sera d'un (1) an. Les soumissions devront parvenir dans des enveloppes scellées avec la mention "Chemins d'hiver 1982-1983", au bureau du Secrétaire Trésorier, 1, rue Du Pont, Labelle, au plus tard le trente juillet mil neuf cent quatre-vingt-deux (30 juillet 1982), avant 17.00 heures. Les soumissions seront ouvertes lors de la session régulière du Conseil Municipal de Labelle, lundi le deux août mil neuf cent quatre-vingt-deux (2 août 1982), à 20.00 heures. La Municipalité de Labelle ne s'engage à retenir ni la plus basse, ni aucune des soumissions recues. Les cahiers de charges et les formules de soumission sont disponibles à l'Hôtel de Ville de Labelle moyennant la somme de quinze dollars (\$15.00), non remboursable.



No de résolution ou annotation

2674-07-1982

HOTEL-MOTEL LES RAPIDES INC.

IL EST RESOLU à l'unanimité de demander à nos Avocats Viau, Bélanger & Associés, de procéder à la saisie immédiate de l'immeuble appartenant à Hôtel-Motel les Rapides Inc., immeuble sis au 222 Boulevard Curé Labelle, Labelle, P.Q., et ce, pour défaut du paiement des taxes municipales. De plus, le montant des taxes municipales pour l'année 1982 devra être intégrer au montant des arrérages de taxes à percevoir de Hôtel-Motel Les Rapides Inc..

Adoptée

2675-07-1982

PROPRIETE DE MONSIEUR REMI GODARD

IL EST PROPOSE par le Conseiller Philippe Valiquette, secondé par le Conseiller Jean Brisebois et résolu à l'unanimité, de demander à nos avocats Viau, Bélanger & Associés, de prodécer à la saisie de l'immeuble sis au 191 et 193 Boulevard Curé Labelle, Labelle, P.Q., et appartenant à monsieur Rémi Godard, et ce, pour défaut du paiement des taxes municipales dues à la Municipalité de Labelle. De plus, le montant des taxes municipales pour l'année 1982 devra être ajouter au montant des arrérages de taxes à percevoir pour ladite propriété.

Adoptée

2676-07-1982

AVIS A MONSIEUR LOUIS-MAURICE BRUN

IL EST RESOLU à l'unanimité d'aviser monsieur Louis-Mœurice Brun qu'il doit, dans les trente (30) jours qui suivent cet avis, démolir et enlever l'autobus qui est situé sur le lot 14-C ptie, du rang "B", du Canton de Joly. A défaut de se conformer au présent avis, la Municipalité de Labelle prendra les mesures nécessaires qui s'imposent pour démolir et enlever ledit autobus.

Adoptée

2677-07-1982

RECENSEUR POUR LE COTE QUEST DU LAC LABELLE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Philippe Valiquette, secondé par le Conseiller Rita Gasse, que monsieur Serge Levesque soit engagé pour faire le recensement de la population du côté ouest du Lac Labelle. Il accompliera en même temps, son travail d'Inspecteur en Bâtiments.

Sur dissidence du Conseiller Fernand Vézina et du Conseiller André Beaudry, à l'effet que la salaire est payé en double.

Etant donné que l'on a de la difficulté à obtenir un recenseur pour le côté ouest du Lac Labelle, le Conseiller Emile Valiquette est pour la proposition.

Adoptée

2678-07-1982

ENGAGEMENT DE MONSIEUR ANDRE SPEARANT

56

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller Jean Brisebois et résolu à l'unanimité, d'engager monsieur André Spearant comme Surveillant et préposé à l'entretien du Pavillon et du terrain des Loisirs de Labelle, et ce, du 2½ juin an 28 août 1982, soit pour neuf (9) semaines, à raison de quarante (40) heures par semaine, au taux de cinq (dollars (\$5.00) l'heure. Monsieur André Spearant sera sous la responsabilité du Directeur des Loisirs, monsieur Richard Radermaker. Son salaire sera pris du poste budgétaire 02-73-112. Certificat de liquidité: 144-07-1982



19 Juillet 1982 No de résolution ou annotation 2679-07-1982

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LE DENEIGEMENT DES CHEMINS D'HIVER

IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Rita Gasse, que la Municipalité de Labelle procède à un nouvel appel d'offres par soumissions pour l'entretien et le déneigement des chemins d'hiver 1982-1983 sur son territoire, excluant le Lac des Sucreries, le Lac Caribou et l'ex-Village de Labelle, et ce, pous une période d'un (1) an.

En contreproposition: IL EST PROPOSE par le Conseiller Emile Valiquette, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette, que la Municipalité de Labelle procède à un nouvel appel d'offres par soumissions pour l'entretien et le déneigement des chemins d'hiver sur son territoire, à l'exception du Lac des Sucreries, du Lac Caribou et de l'ex-Village de Labelle, et ce, pour une période de trois (3) ans.

Monsieur le Maire Charles Bélisle, demande donc le

vote:

Les Conseillers Jean Brisebois et Rita Gasse votent en faveur de la proposition.

Les Conseillers Emile Valiquette, Philippe Valiquette, André Beaudry et Fernand Vézina votent en faveur de la contreproposition.

La contreproposition est donc adoptée.

Les soumissions devront parvenir dans des enveloppes secllées portant la mention "Soumission-Entretretien-Chemins d'hiver", au bureau du Secrétaire-Trésorier, 1, rue Du Pont, Labelle, P.Q., au plus tard le trente juillet mil neuf cent quatre-vingt-deux (30 juillet 1982), avant dix-sept (17.00) heures. Un chêque certifié au montant de cinq mille dollars (\$5,000.00) devra être joint à la soumission et sera remis à l'entrepreneur lors de la signature du contrat. Advenant que des kilomètres soient ajoutés ou soustraits de la présente formule de soumission, ils seront payés ou soustraits au prorata du kilomètre. Les soumissions seront ouvertes lors de l'assemblée régulière du Conseil Municipal de Labelle, lundi le deux août mil neuf cent quatre-vingt-deux (2 août 1982), à vingt (20.00) heures. La Municipalité de Labelle ne s'engage à retenir ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. Les cahiers de charges et les formules de soumissions sont disponibles au bureau de l'Hôtel de Ville de Labelle moyennant la somme de quinze dollars (\$15.00) non remboursable.

Adoptée

2680-07-1982

TRANSFERTS DE FONDS - BUDGET 1982

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller Jean Brisebois et résolu à l'unanimité de faire les transferts de fonds suivants:

Du poste 02-93: Rôle à Valeur Locative, \$3,287.74 au poste 02-93 Evalu-

Du poste 02-93 Rôle à Valeur Locative: \$1,512.26 au poste 02-93 Informatique.

Du poste 02-81.3-331 Garage Municipal: \$550.00 au poste 02-32-111 Voirie Municipale.

Du poste 02-81.3-660 Garage Municipal: \$54.66 au poste 02-81.5-660 Pis-

Du poste Revenus Non-Prévus: \$140.00 au poste 81.1-699 Hôtel de Ville.

Du poste Revenus Non-Prévus: \$2,000.00 au poste 02-19-412 Services Juridiques.



/ |

19 Juillet 1982

No de résolution ou annotation

2681-07-1982

RAPPEL POUR TAXES A RECEVOIR

IL EST PROPOSE par le Conseiller Emile Valiquette, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette et résolu à l'unanimité, de mandater la Société d'Informatique R.D.G. Inc. afin qu'elle procède à la confection d'un rappel pour les taxes municipales non percues. Des frais d'avis de

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

Adoptée

2682-07-1982

LEVEE DE L'ASSEMBLEE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Philippe Valiquette, secondé par le Conseiller Jean Brisebois et résolu à l'unanimité, que l'assemblée soit levée.

Adoptée

Maire Secretaire-Tresorier-Adjoint



2 Août 1982 No de résolution ou annotation

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE LABELLE MUNICIPALITE DE LABELLE

A une session régulière du Conseil Municipal de la Municipalité de Labelle, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, lundi le deux août mil neuf cent quatre-vingt-deux (2 août 1982), à laquelle sont présents: madame et messieurs les Conseillers: Rita Gasse, André Beaudry, Jean Brisebois, Emile Valiquette, Philippe Valiquette et Fernand Vézina, formant le corps complet du Conseil, sous la présidence de monsieur Charles Bélisle, Maire.

2683-08-1982

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Emile Valiquette et résolu à l'unanimité, l'ouverture de l'assemblée.

Adoptée

2684-08-1982

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSE par le Conseiller Philippe Valiquette, secondé par le Conseiller Jean Brisebois et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour avec ses ajouts.

Adoptée

2685-08-1982

ADOPTION DES PROCES VERBAUX DE JUILLET 1982

IL EST PROPOSE par le Conseiller Emile Valiquette, secondé par le Conseiller André Beaudry et résolu à l'unanimité, d'adopter les procès verbaux des assemblées du mois de juillet 1982.

Adoptée

2686-08-1982

ADOPTION DES COMPTES ET SALAIRES DE JUILLET 1982

IL EST PROPOSE par le Conseiller Philippe Valiquette, secondé par le Conseiller Emile Valiquette et résolu à l'unanimité, que les comptes payés par les chèques muméros 351 à 443 inclusivement et totalisant la somme de cent cinquante quatre mille quatre-vingt-dix-sept dollars et trente-cinq cents (\$154,097.35) soient payés, que le chèque muméro 418 au nom de monsieur Constant Nantel au montant de cent douze dollars (\$112.00) soit retemu, et que les salaires payés par les chèques muméros 048 à 083 inclusivement et totalisant la somme de douze mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf dollars et quatre-vingt-dix-huit cents (\$12,799.98) soient approuvés et payés.

Adoptée

2687-08-1982

MONSIEUR ANDRE LANTHIER - DENEIGEMENT

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller Jean Brisebois et résolu à l'unanimité, de déneiger durant l'hiver 1982-1983, l'ancien chemin de Lac Labelle jusqu'à la demeure de monsieur André Lanthier.

Adoptée

2688-08-1982

OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Emile Valiquette et résolu à l'unanimité, de procéder à l'ouverture des soumissions reçues pour l'entretien et le déneigement des chemins d'hiver.



2689-08-1982 No de résolution ou annotation

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

ENTENTE ENTRE ST-JOVITE - LABELLE POUR SITE D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller André Beaudry et résolu à l'unanimité, de mettre fin à l'entente conclue entre la Municipalité de Labelle et La Municipalité de St-Jovite par la résolution numéro 1035-07-1978, et que la Firme d'Ingénieurs P. Ryan & Associés en soit avisée, ainsi que la Municipalité de St-Jovite.

Adoptée

AVIS DE MOTION: AMENDEMENTS AU REGLEMENT NUMERO 48

Le Conseiller André Beaudry donne avis de motion pour amender certains articles du règlement numéro quarante-huit (48) concernant l'arrosage pour les propriétés desservies par le réseau d'aqueduc de la municipalité de Labelle.

2690-08-1982

ELARGISSEMENT DU CHEMIN DU RANG "A", CANTON DE JOLY

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller André Beaudry et résolu à l'unanimité, de demander au Ministère des Transports du Québec de faire certaines modifications au plan soumis pour l'élargissement du chemin du rang "A", du Canton de Joly, ceci afin d'exempter l'expropriation des propriétés de madame Lucie Labonté jusqu'à chez madame Liliene Labonté.

Adoptée

2691-08-1982

ENGAGEMENT D'UN SECRETAIRE-TRESORIER

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller Emile Valiquette, d'engager monsieur JeanPierre Pariseau au poste de Secrétaire-Trésorier de la Municipalité
de Labelle, avec une période d'approbation de six (6) mois, au salaire de trois cent soixante-quinze dollars (\$375.00) par semaine
pour la période allant du neuf août mil neuf cent quatre-vingt-deux
au trente-et-un décembre mil neuf cent quatre-vingt-deux, et au salaire de trois cent quatre-vingt-quatre dollars et soixante-deux
cents (\$384.62) par semaine pour la période du premier janvier mil
neuf cent quatre-vingt-trois au trente-et-un décembre mil neuf cent
quatre-vingt-trois. Il aura droit à deux (2) semaines de vacances
après une année complète de services. Il bénéficiera des mêmes avantages marginaux et fêtes fériées que les autres employés permanents de la municipalité. En cas de cessation ou de renvoi, une
période d'avis de deux (2) semaines devra être donnée de part et
d'autre. Monsieur Jean-Pierre Pariseau entrera en fonction le
neuf août mil neuf cent quatre-vingt-deux (9 août 1982).

Sur dissidence des Conseillers Rita Gasse et Philippe Valiquette.

Adoptée

2692-08-1982

AMENDEMENT A LA RESOLUTION NUMERO 2664-07-82: RECENSEMENT

IL EST PROPOSE par le Conseiller André Beaudry, secondé par le Conseiller Emile Valiquette, d'amender la résolution
numéro 2664-07-1982 concernant la taux payé aux Recenseurs pour faire le recensement 1982 dans la Municipalité de Labelle, à savoir
que la Municipalité de Labelle paiera à chaque Recenseur, la somme
de vingt-cinq cents (\$0.25) pour chaque nom inscrit à la liste des
électeurs recensés. De plus, la Municipalité de Labelle paiera le
coût de location de bateaux.



2693-08-1982 No de résolution ou annotation

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

ANNULATION DE CERTAINES TAXES D'AFFAIRES

IL EST RESOLU à l'unanimité d'annuler les taxes d'affaires ci-après détaillées, pour un montant total de mille quatre-vingtdix dollars et trente-huit cents (\$1,090.38):

Variétés V.B. Inc.	\$ 44.50
Bardeaux du Québec	12.51
Bédard Daniel	58.86
Le Roi des Encans	88.28
Labelle Frites	143.03
Gasse Jean-Marc	58.86
Pilotte & Provost Enrg.	125.84
Poirier Fernand	57.38
St-Germain Claude & Réjean	88.28
Sanipro Enrg.	128.54
David Gilbert	58.86
Les Enseignes Labelle	58.86
A.D.P. Enrg.	58.86
Laporte Claude	31.05
Lingerie Chantal	26.67
Isolation Mono Sonic	50.00

Adoptée

2694-08-1982 TRANSFERT DE FONDS AU BUDGET 1982

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller Jean Brisebois et résolu à l'unanimité, qu'un trans-fert de fonds au montant de mille huit cent trente-huit dollars et quatre-vingt-treize cents (\$1,838.93) soit fait des revenus non prévus, au poste budgétaire 02-19-412 Services Juridiques.

Adoptée

2695-08-1982 AFPROBATION DE LA REQUISITION DE TRAVAIL DE HYDRO-QUEBEC: No 8533

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller Jean Brisebois et résolu à l'unanimité, d'approuver la réquisition de travail numéro 8533 de l'Hydro-Québec, pour l'instal-lation et la relocalisation de poteaux sur le chemin de la Montagne Ver-

Adoptée

2696-08-1982

COMPTE DE HYDRO-QUEBEC - CHEMIN DE LA MONTAGNE VERTE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Emile Valiquette et résolu à l'unanimité, de faire parvenir la réclamation de l'Hydro-Québec au montant de \$1,380.00 à Excavation Lavoie & Frère Inc., contracteur responsable des dommages cau-sés aux installations de l'Hydro-Québec, lors des travaux de dynamitage sur le chemin de la Montagne Verte.

Adoptée

2697-08-1982 TARIFS POUR SERVICES RENDUS (INCENDIE)

IL EST RESOLU à l'unanimité que les tarifs suivants soient adoptés par le Conseil Municipal de la Municipalité de Labelle pour la location des véhicules et équipements d'intervention incendie aux municipalités parties à l'entente d'assistance mutuelle en incendie, soit les Municipalité de l'Annonciation et Canton Marchand;

(verso)

ES DU SES

2697-08-1982 No de résolution ou annotation (suite)

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

Auto-pompe

\$200.00 (1ere heure) \$150.00 (heure additionnelle)

Camion-citerne

(1500 gallons)

\$200.00 (1ere heure) \$150.00 (heure additionnelle)

G32 et/ou CIP 40

\$ 15.00 (l'heure ch.)

Scott air pack

Facture de remplissage et

transport

Unité de secours

\$ 15.00 (l'heure)

Rémunérations:

(sujet à augmentation annuelle)

Chef pompier Officiers

\$ 12.00 (l'heure) \$ 11.00 (l'heure) \$ 10.00 (l'heure)

Pompiers que lesdits tarifs soient soumis aux municipalités concernées et soient acheminées au Ministre des Affaires Municipales

Adoptée

AVIS DE MOTION

pour approbation.

Le Conseiller Fernand Vézina donne avis de motion de l'adoption d'un règlement concernant l'entraide municipale contre les incendies.

2698-08-1982

CLUB DE TIR A L'ARC DE LABELLE

IL EST RESOLU à l'unanimité d'autoriser le Club de Tir à l'Arc de Lacelle, sous l'entière responsabilité de son Président, monsieur Jacques Charbonneau, a se servir des douches de la Piscine Municipale de Labelle, sans utilisation de la Piscine, et ce pour la fin de semaine du 6, 7 et 8 août 1982. Monsieur Jacques Charbonneau devra faire continuellement la surveillence lorsqu'il y aura ouverture de la piscine à cet effet.

Adoptée

2699 -08-1982

HYDRO-QUEBEC - LAMPE DE RUE

The Is Deliel

IL EST RESOLU à l'unanimité de demander à l'Hydro-Québec d'enlever la lampe de rue sur la rue De la Montagne près de la route 117, pour la réinstaller au coin de chemin du Rang "I" et de la route 117.

Adoptée

2700 -08-1982

LEVEE DE L'ASSEMBLEE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Philippe Valiquette, secondé par le Conseiller Fernand Vézina et résolu à l'unanimité, la levée de l'assemblée.

Adoptée

Secrétaire-Trésorier-Adjoint



6 Août 1982 No de résolution

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE LABELLE MUNICIPALITE DE LABELLE

A une session spéciale du Conseil Municipal de la Municipalité de Labelle, dûment convoquée par le Maire, monsieur Charles
Bélisle, vendre di le six août mil neuf cent quatre-vingt-deux (6 août
1982), au lieu ordinaire des sessions du Conseil, à dix-neuf heures et
trente minutes (19.30 hres), à laquelle sont présents: madame et messieurs les Conseillers Rita Gasse, André Beaudry, Jean Brisebois, Emile
Valiquette, Philippe Valiquette et Fernand Vézina, formant le corps complet du Conseil, sous la présidence de monsieur Charles Bélisle, Maire,
pour discuter des sujets suivants:

- 1 .- Prière.
- 2.- Adoption de l'ordre du jour.
- 3.- Contrat de déneigement (Chemins d'hiver)
- 4.- Ajournement ou levée de l'assemblée.

2701-08-1982

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette et résolu à l'unanimité, d'ouvrir l'assemblée.

Adoptée

2702-08-1982

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller Emile Valiquette et résolu à l'unanimité , d'adopter l'ordre du jour avec ses ajouts.

Adoptée

2703-08-1982

CONTRAT DE DENEIGEMENT - CHEMINS D'HIVER

IL EST PROPOSE par le Conseiller Rita Gasse, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette, de demander au Ministère des Affaires Municipales du Québec, l'autorisation d'accepter la plus haute soumission pour le contrat de déneigement et d'entretien des chemins d'hiver 1982-1983, 1983-1984, 1984-1985, à cause de l'expérience acquise du contracteur soumissionnaire.

Sur dissidence des Conseillers Fernand Vézina et Emile Valiquette.

Le Maire, Charles Bélisle, constatant le nombre de dissidences, demande le vote: Le Conseiller Jean Brisebois vote pour la proposition. Les Conseillers André Beaudry, Emile Valiquette et Fernand Vézina votent contre la proposition. Le Maire Charles Bélisle refuse de voter.

La proposition est donc mulle et sans effet.

2704-08-1982

CONTRAT D'ENTRETIEN - CHEMINS D'HIVER

IL EST PROPOSE par le Conseiller André Beaudry, secondé par le Conseiller Jean Brisebois et résolu à l'unanimité, de refuser les deux soumissions reçues pour le contrat de déneigement et d'entretien des chemins d'hiver 1982-1983, 1983-1984, 1984-1985, et de refaire un nouveau cahier de charges afin de procéder à un nouvel appel d'offres par soumission.

Correction voir page 69



6 Août 1982 No de résolution ou annotation 2705-08-1982

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

REGLEMENT NUMERO 48: ARROSAGE

IL EST RESOLU à l'unanimité de demander à Me Alfred A. Bélisle, Avocat, un avis légal concernant le règlement numéro quarante-huit (48) "Arrosage", afin de connaître les procédures à suivre pour les personnes qui ne se conforment pas audit règlement d'arrosage.

Adoptée

2706-08-1982

LEVEE DE L'ASSEMBLEE

IL EST PROPOSE par le Conseiller Emile Valiquette, secondé par le Conseiller Jean Brisebois et résolu à l'unanimité, que l'assemblée soit levée.

Adoptée

Maire Huguette & Labelle Secretaire-Tresorier-Adjoint



16 Annt 1982

No de résolution ou annotation

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE LABELLE MUNICIPALITE DE LABELLE

A une session régulière du Cors eil Municipal de la Municipalité de Labelle, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions du Conseil, lundi le seize août mil neuf cent quatre-vingt-deux (16 Août 1982), à laquelle sont présents: madame et messieurs les Conseillers Mme Rita Gasse, M. André Beaudry, M. Jean Brisebois, M. Fernand Vézina, M. Philippe Valiquette et Emile Valiquette, formant le corps complet du Conseil, sous la présidence de M. Charles Bélisle, Maire.

- 1. Prière
- 2. Présences.

2707-08-1982

ADDPTION DE L'ORDRE DU JOUR:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Mme Rita Gasse, secondé par le Conseiller M. Emile Valiquet-te d'adopter l'ordre du jour avec ses ajouts.

Adoptée.

2708-09-1982

DEMANDE D'ENTRETENIR LE CHEMIN DU LAC L'ABIES L'HIVER:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Mme Rita Gasse, et secondé par le Conseiller M. Emile Valiquet-te qu'à l'avenir d'ouvrir le chemin du Lac L'Abies et que la demande soit annuelle.

Adoptée.

2709-108-1982

CENTRE DE SKI BERMONT: DEMANDE D'INSTALLATION D'AQUEDUC

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Emile Valiquette, secondé par le Conseiller M. Jean Brise-bois et adopter à l'unanimité que la Municipalité installe un conduit d'aqueduc passant par la rue Belle-Pente au coût de onze mille cent vingt-neuf dollars et soixante-trois (\$11,129.63) selon les recommandations de M. Réal Bélisle, Contremaître en voirie.

2710-08-1982

DEMANDE AU COUVERNEMENT DU QUEBEC DE REVISER LEUR POSITION SUR LA HAUSSE DE PEAGE DE L'AUTOROUTE DES LAURENTIDES:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Emile Valiquette, secondé par la Conseiller M. Jean Brise-bois de demander au Gouvernement du Québec de reviser sa po-sition et sa politique sur la hausse de péage sur l'autorou-te des Laurentides.

Adoptée.

2711-08-1982

DEPOT COMPLET DE LA CORRESPONDANCE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, et secondé par le Conseiller M. Emile Valiquette le dépot complet de la correspondance du mois.

Adoptée.

2712-08-1982

CITOYEN AYANT CONSTRUIT SANS PERMIS DE CONSTRUCTION:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, et secondé par le Conseiller M. Emile Valiquette de mandater Me Alfred Bélisle afin qu'il puisse entamer des procédures pour la démolition dudit bâtiment, et ce

62



No de résolution ou annotation 2712-08-1982 (suite)

2713-08-1982

2714-08-1982

2715-08-1982

2716-08-1982

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

bâtiment appartient à M. Eugène Desjardins.

Adoptée.

DENEIGEMENT: CAHIER DE CHARGES:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. André Beaudry d'adapter le cahier de charges existant en ajoutant l'article douze (12) de l'ancien cahier de charges et enrayant l'article douze (12) du présent cahier de charges.

Adoptée.

DEMANDE DE SOUMISSIONS DENEIGEMENT CHEMINS D'HIVER:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. Emile Valiquet te que l'on demande des soumissions pour une durée de trois (3) ans et que l'on fasse paraître cette demande de soumissions dans le Journal Le Nord, et que la clôture des soumissions soit vendredi le trois septembre mil neuf cent quatre vingt-deux (3 Septembre 1982) à dix-sept heures (17.00) et que l'on accepte ni la plus haute, ni la plus basse, et pas nécessairement ni aucune des soumissions, et que les soumissions seront ouvertes le sept septembre mil neuf cent quatre-vingt-deux (7 Septembre 1982) à vingt heures (20.00) à l'assemblée régulière du Conseil Municipal.

Adoptés.

ESTIME D'HONORAIRES-PLANS PRELIMINAIRES- RESERVE D'EAU PO-TABLE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. Emile Valiquette d'accepter l'étude pour le réservoir de deux cent milles (200,000) gallons, et que le paiement soit fait sur présentation de l'étude finale.

Adoptée.

BON D'EMPLOI:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. André Beaudry, secondé par le Conseiller M. Jean Brisebois que le Secrétaire-Trésorier rencontre les différents responsables des départements afin de vérifier le besoin en personnel et par la suite de rencontrer la personne autorisée pour le bon d'emploi, afin de savoir combien de per sonnes on peut avoir subventionnées par le Gouvernement.

Adoptée.

ASSERMENTATION DU SECRETAIRE-TRESORIER:

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE LABELLE MUNICIPALITE DE LABELLE

Je soussigné, Jean-Pierre Pariseau, demeurant à Labelle, comté de Labelle, ayant été nommé au poste de Secrétaire-Trésorier de la Municipalité de Labelle, jure que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge, au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi, que Dieu me soit en aide.



16 Août 1982 No de résolution ou annotation

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

ASSERMENTATION DU SECRETAIRE-TRESORIER: (Suite)

ASSERMENTE DEVANT MOI, le seize Août mil neuf cent quatre-vingt-deux (16 Août 1982)

Jean-Pierre Pariseau, Sec.-Trés. Charles Bélisle, Maire.

2717-08-1982

AUTORISATION BANCAIRE :

IL EST RESOLU à l'unanimité que le Maire, Monsieur Charles Bélisle, et le Secrétaire-Trésorier Monsieur Jean-Pierre Pariseau, soient et sont par les présentes, autorisés pour et de la part de la Corporation Municipale de Labelle, à négocier avec la Caisse Populaire Desjardins de Labelle, à y déposer et à lui transférer (mais au crédit du compte de la Corporation Municipale de Labelle seulement) tout chèque et ordre pour le paiement d'argent, et pour lesdites fins les endosser de la part de la Corporation Municipale de Labelle, soit par écrit, soit par un estampille.

Que tous les chèques et ordres de paiement de la Corporation Municipale de Labelle soient tirés au nom de la Corporation Municipale de Labelle et signés de sa part, par Monsieur Charles Bélisle, Maire et Monsieur Jean-Pierre Pariseau, Secrétaire-Trésorier, ou dans le cas de l'absence ou de l'incapacité d'agir du Maire ou d'une vacance dans la charge de Maire, par Monsieur Le Conseiller Fernand Vézina, Promaire, et madame Huguette F. Labelle, assistante-Secrétaire-Trésorier. (La preuve de cette absence de cette incapacité ou de cette vacance sera fournie au gérant.)

Que Monsieur Fernard Vézina, Promaire, et Madame Huguette F. Labelle, assistante-Secrétaire-Trésorier, sont par les présentes autorisés pour et de la part de la Corporation Municipale de Labelle, à recevoir de temps à autre de ladite Caisse Populaire, un état de compte de la Corporation Municipale de Labelle, de même que toutes les pièces justificatives s'y rapportant et tous les effets retournés impayés et débités au compte de la Corporation Municipale de Labelle, et à signer et délivrer à ladite Caisse Populaire la formule de vérification, règlement de solde et quittence en faveur de la Caisse Populaire.

Que cette résolution soit communiqués à ladite Caisse Populaire et demeure en vigueur jusqu'à ce qu'avis écrit signifié au Gérant alors en fonction et que re çu de tel avis ait été dûment accusé par écrit.

Adoptée.

2718-08-1982

BOND DE GARANTIE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Mme Rita Gasse, secondé par le Conseiller M. Philippe Valiquette que le Secrétaire-Trésorier, M. Jean-Pierre Pariseau fasse parti de la Corporation Professionnel des secrétaires-trésorier afin qu'il soit couvert par le bond de garantie.



2719-08-1982

CONGRES UNION DES CONSEILS DE COMTES ET DES MUNICIPALITES:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. Emile Valiquette, que Mme Rita Gasse et le Secrétaire-Trésorier soient autorisés à assister au Congrès et que les frais de séjour d'hébergement, inscription et transport soient payés selon les pièces justificatives et qu'un montant de cent cinquante dollars (\$150.00) soit alloué pour le transport.

Adoptée.

2720-08-1982

CONGRES DE LA CORPORATION DES SECRETAIRES MUNICIPAUX DU QUE-BEC:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. Jean Brisebois, que le Secrétaire-Trésorier, M. Jean-Pierre Pariseau, assiste à ce congrès et de payer les frais de séjour, hébergement inscription et transport selon les pièces justificatives fournies et qu'un montant de cent cinquante dollars (\$150.00 soit alloué pour son transport.

Adoptée.

2721-08-1982

REAFFECTATION BUDGETAIRE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. Jean Brisebois d'adopter les réaffectations budgétaires tel que présenté.

DEBITER AU POSTE	TNATNOM	CREDITER AU POSTE	
02-18-230	\$500.00	02-13-413	
02-19-322	\$300.00	02-13-413	
02-19-670	\$2,500.00	19-999	
02-35-111	\$370.00	02-32-111	
02-61-310	\$56.86	02-61-699	
02-71-494	S30.34	02-71-670	
02-73-111	\$95.93	02-73-539	
02-74-112	\$16.61	02-74-520	
02-74-699	\$13.16	02-74-691	
02-77-311	\$3.50	02-77-494	
02-81-1-531	\$1,000.00	02-813-111	
02-81.1-624	\$200.00	02-813-111	
02-81.2-111	\$229.19	02-81.5-111	
02-19-670	\$300.00	02-13-413	
02-22-510	\$224.48	02-22-650	
02-71-494	\$79.66	02-71-340	
	Adoptée.		



16 Août 1982

No de résolution ou annotation

2722-08-1982

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

ENTENTE INTER-MUNICIPALE: INCENDIE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. André Beaudry, d'adopter le règlement d'entente inter-municipale sur l'incendie et d'autorisier Monsieur Le Maire, Charles Béliste et le secrétaire-Trésorier à signer les ententes.

Adoptée.

2723-08-1982

CAHIER DE CHARGES AUTOPOMPE 840:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Fernand Vézina, secondé par le Conseiller M. André Beaudry, de demander des soumissions par voie publique et publier dans Le Journal Le Nord et d'envoyer un avis aux fabricants pour l'autopompe 840.

Adoptée.

2724-08-1982

LEVEE OU AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLEE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller M. Jean ^Brisebois, secondé par le Conseiller M. Emile Valiquette d'ajourner l'assemblée.

Adoptée.

M. Charles Bélisle,

Maire.

M. Jean-Pierre Pariseau, Secrétaire-Trésorier.



7 septembre 1982 No de résolution ou annotation

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE LABELLE MUNICIPALITE DE LABELLE

A une session régulière du Conseil Municipal de la Municipalité de Labelle, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions du Conseil, mardi le sept septembre mil neuf cent quatre-vingt-deux (7 septembre 1982), à laquelle sont présents: madame et messieurs les Conseillers Rita Gasse, André Beaudry, Jean Brisebois, Fernand Vézina, Philippe Valiquette, formant le corps complet du Conseil, sous la présidence de M. Charles Bélisle, Maire.

- 1. Prière
- 2. Présences.

2725-09-1982

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette et résolu à l'unanimité, d'ouvrir l'assemblée.

Adoptée.

2726-09-1982

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Philippe Valiquette, secondé par le Conseiller Jean Brisebois et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour avec ses ajouts.

Adoptée.

AGENDA DE LA REUNION REGULIERE DU 7 SEPTEMBRE 1982

- 1. Prière
- 2. Présences.
- Ouverture de l'assemblée.
- .4. Adoption de l'ordre du jour.
- 5. Correspondance (voir annexe)
- 6. Adoption des procès verbaux du mois d'août.
- 7. Adoption des comptes à payer.
- 8. Affaires en cours:
 - 8.1: Ouverture des soumissions che min d'hiver.
 - 8.2: Dossier: Commission Scolaire des Laurentides, vente en jus tice(résolution).
 - 8.3: Transfert des revenus non pré vus, au poste 13-413, compte 81 impayés: Corporation du co té Labelle, Patrick Ryan Ass.



No de résolution ou annotation

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

8.4:

8.5:

Affaires nouvelles:

- 9.1: Installation lampadaire-Lac Labelle(résolution)
- 9.2: Nomination d'un échevin responsable pour site d'enfouissement (Canton Marchand) solution).
- 9.3: Engagement brigadier scolairs
 Mme Tremblay (résolution)
- 9.4 Engagement Lise Nantel, temps partiel, comptabilité.
- 9.5: Son emploi: résolution a ser secrétaire-Trésorier gner les ententes.
- 9.6:
- 9.7:
- 9.8:
- 9.10:
- 10. Divers.
- 11. Questions de l'auditoire.
- 12. Levée ou ajournement de l'assemblée.

Labelle, le deux septembre mil neuf cent quatre-vingtdeux. (2 Septembre 1982).

CORRESPONDANCE

Assemblée réqulière du 7 Septembre 1982

Correspondance

- Municipalité du Village de 5t-Jovite: fin de l'entente, site d'enfouissement.
- 5.2 Projet loi 76: Modification la loi sur la protection du territoire agricole.
- 5.3 Gouvernement du Québec: (député de Hull): Refonte de la loi des fusions des municipalités.
- 5.4 Lettre de l'Age d'Or: occupation d'un local au collège.
- 5.5 Lettre: Marcel Bouchet: chemin du Lac Labelle.



Lettre: Restaurant L'Etoile de Labelle: demande pour un patio fermé.

No de résolution

Association de Chasse et Pêche des Deux Monts Inc: demande de continuer d'être rattacher au comté de Labelle et non avec Maniwaki.

- 5.8 Municipalité du Lac Nominingue: demande d'appui pour l'installation d'une antenne réémétrice de Radio-Québec.
- 5.9 Ministère Loisir de la Chasse et de la Pèche: Programme développement des loisirs: refus.
- 5.10 Club Nautique de Labelle: Remerciements.
- 5.11 Centre d'Accueil Labelle: Remerciement Punch.
- 5.12 Groupe Sobeco Inc: Service de ressources humaines.
- 5.13 Commission Canadienne des Transports: Audience publique: chemins deFer.
- 5.14 Chambre de Commerce: cours offerts.
- 5.15 Francisation en marche: dans les entreprises.
- 5.16 Pluram: Société Aménagement et d'urbanisme.
- 5.17 La Virée: Bulletins actualités gouvernementales.

Labelle e 31 Août 1982.

2727-09-82

DEMANDE D'INSTALLATION D'UNE ANTENNE REEMETRICE A RADIO-QUEBEC:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette, de demander à Radio-Québec d'installer une antenne réémétrice dans notre région afin de capter les émissions de Radio-Québec.

Adoptée.

2728-09-82

MAINTIEN DU SERVICE FERROVIAIRE POUR LE TRANSPORT DES MARCHANDISES:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller Jean Brisebois, de demander à la Commission Canadienne des Transports, le maintien du service de cnemin de fer pour le transport des marchandises de Ste-Agathe a Mont-Laurier.

Adoptee.

2729-09-82

DEPOT COMPLET DE LA CORRESPONDANCE:

IL EST PROPOSE par le conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller Jean Brisebois, d'accepter le dépôt complet de la correspondance.

ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DU MOIS D'AOUT:

Il faut lire à la page 60, résolution 2704-08-1982, à partir de 1984-1985,

CONTRAT D'ENTRETIEN - CHEMINS D'HIVER

IL EST PROPOSE par le Conseiller André Beaudry, secondé par le Conseiller Jean Brisebois et résolu à l'unanimité, de refuser les deux soumissions reçues pour le contrat de déneigement et d'entretien des chemins d'hiver 1982-1983, 1983-1984, 1984-1985,

CORRECTION

"A CAUSE DE L'INADEQUACITE DES CAHLERS DE CHARGES ET DE L'INSATIS-FACTION MANIFESTEE PAR LE CONSEIL: FACE AUX CAHIERS DE CHARGES



7 septembre 1982

ou annotation (suite)

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

CONTRAT D'ENTRETIEN - CHEMINS D'HIVER

ET DE DEMANDER AU MINISTERE DES TRANSPORTS UN CAHTER DE CHARGES AFIN D'EFFECTUER DES COMPARAISONS" et de refaire un nouveau cahier de charges afin de procéder à un nouvel appel d'offres par soumission.

Adoptée.

2730-09-1982

ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DU MOIS D'AOUT 1982:

IL EST PROPOSE par le Conseiller André Beaudry, secondé par le Conseiller Fernand Vézina, d'accepter les procès-verbaux tels que corrigés.

Adoptée.

2731-09-1982

ADOPTION DES COMPTES A PAYER ET SALAIRES D'AOUT 1982:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Rita Gasse, d'adopter la liste des comptes allant du chèque numéro 438 à 560 et du chèque numéro 084 à 118, sauf les chèques numéro 469 et 495 pour vérification.

Adoptée.

2732-09-1982

TRANSFERT DE REVENUS:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller André Beaudry, d'accepter le transfert de revenus non prévus pour les comptes impayés de 1981.

Jacques Allard

\$2,800.00 (1982)

Corporation du Comté de

Labelle

10,721.81

Patrick Ryan & Associés

3,839.61.

Adoptée.

2733-09-1982

INSTALLATION DE LAMPADAIRES AUX QUAIS:

Quai du Lac Labelle:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Philippe Valiquette, secondé par le Conseiller Jean Brisebois, d'accepter l'installation d'un lampadaire au quai du Lac Labelle et que la Municipalité accepte de défrayer le coût de l'éclairage.

Adoptée.

2734-09-1982

Quai du Lac Caribou:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller Rita Gasse, de demander l'installation d'un lampadaire au quai du Lac Caribou et que la Municipalité accepte de défrayer le coût de l'éclairage.

2735-09-1982

NOMINATION D'UN ECHEVIN RESPONSABLE POUR SITE D'ENFOUISSEMENT:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Rita Gasse, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette, que M. Fernand Vézina soit nommé échevin responsable sur le Comité du site d'enfouissement sanitaire du Canton Marchand et que ses frais de déplacement soient défrayés par la Municipalité.



7 septembre 1982 No de résolution

No de résolution ou annotation 2736-09-1982

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

ENGAGEMENT D'UN BRIGADIER SCOLAIRE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Mme Rita Gasse, secondé par le Conseiller Jean Brisebois, d'engager Mme Tremblay comme brigadier scolaire.

Adoptée.

2737-09-1982

ENGAGEMENT A TEMPS PARTIEL DE LISE NANTEL:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Philippe Valiquette et secondé par le Conseiller Jean Brisebois, d'engager Lise Nantel, à temps partiel.

Mme Rita Gasse est dissidente.

Adoptée sur division.

2738-09-1982

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE POUR LE BUREAU DE L'HOTEL DE VILLE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette, que dorénavant, le bureau soit fermé entre 12.00 heures et 1.00 heure et d'en aviser La population par les média d'information.

Adoptée.

2739-09-1982

ENGAGEMENT DE M. CLAUDE DION COMME POMPIER:

IL EST PROFOSE par le Conseiller Fernand Vézina, seconde par le Conseiller Jean Brisebois, d'engager M. Claude Dion au Service des incendies, aux mêmes conditions que les autres pompiers.

Adoptée.

2740-09-1982

MANDAT A ME ALFRED BELISLE POUR GRAPH CAN LTD:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Rita Gasse, de mandater Me Alfred Bélisle à prendre des procédures dans le cas de Graph Can Ltd. afin de rendre sa bâtisse conforme aux normes de sécurité.

Adoptée.

2741-09-1982

EXTENSION AU DELAI ET MODIFICATION DE LA PROPOSITION FINALE DE LA CPTA:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette, de demander une modification de la proposition finale de la Commission de Protection du Territoire Agricole et de demander une extension au délai, afin de fournir notre rapport.

Adoptée.

2742-09-1982

LEVEE DE L'ASSEMBLEE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Philippe Valiquette, secondé par le Conseiller Jean Brisebois, que l'assemblée soit levée.

Adoptée.

M. Charles Bélisle,

Maire.

M. Jean-Pierre Pariseau, Secrétaire-Trésorier



20 septembre No de résolution 82 ou annotation

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE LABELLE MUNICIPALITE DE LABELLE

A une session régulière du Conseil Municipal de la Municipalité de Labelle, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions du Conseil, lundi le vingt septembre mil neuf cent quatre-vingt-deux (20 septembre 1982 à laquelle sont présents: madame et messieurs les Conseillers Rita Gasse, André Beaudry, Jean Brisebois, Emile Valiquette, Philippe Valiquette et Fernand Vazina, formant le corps complet du Conseil, sous la présidence de M. Charles Bélisle, Maire.

- 1. Prière.
- 2. Présences.

2743-09-1982

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller André Beaudry, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette et résolu à l'unanimité, d'ouvrir l'assemblée.

Adoptée.

2744-09-1982

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Emile Valiquette, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette et résolu à l'unanimité, d'accepter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée.

AGENDA DE LA REUNION REGULIERE DU

20 SEPTEMBRE 1982

- 1- Pribre
- 2- Présences
- 3- Ouverture de l'assemblée.
- 4- Adoption de l'ordre du jour.
- 5- Correspondance (Vg. annexe).
- 6- Rapport des départements.
- 7- Affaires en cours:
 - 7.1: Résolution: pour l'ouverture d'un compte de banque pour le projet "Tourbelle".
 - 7.2: Résolution: pour s'inscrire au programme national de soutien aux activités de loisir municipal et comme quoi nous disposons d'une commission de loisir et au torise le secrétaire-trésorier à signer la demande.
 - 7.3 Avis de motion: site d'enfouissement sanitaire.
 - 7.4 Résolution: projet Chûte aux Iroquois.



No de résolution ou annotation

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

- 7.5 Dossier: Comm. Scol. des Laurentides.
- 7.6 Projet aliénation: Min. Trans
- 7.7 Résolution: compte Maurice Bourdon, mandater Me Alfred Bélisle à collecter le compte.
- 8- Affaires nouvelles:
 - 8.1 Ouverture soumissions: autopompe.
 - 8.2 Résolution appuyant la semaine de la poste.
 - 8.3 Problème fabrique: sujet piscine.
 - 8.4 Demande Hydro-Québec d'avoir une clé pour la piscine (extérieur et intérieur).
 - 8.5 Cas Serge Labelle: résolution mandatant Me Alfred Bélisle de collecter le compte.
 - 8.6 Hydro-Québec: réquisition de travail.
 - 8.7 Bell Canada: demande consentement municipal.
 - 8.8 Gendron-Lefebvre C.P. T.A.
 - 8.9 Entretien aqueduc.
 - 8.10 C.P.T.A. Réunion 7 octobre.
 - 8.11 Résolution pour rapatrier mutation immobilière.
 - 8.12 Contrat chemins d'hiver.
- 9- Divers
- 10- Questions de l'auditoire
- 11, Levée ou ajournement de l'assemblée.

Donné à Labelle le 16 septembre 1982. M. Jean-Pierre Pariseau Secrétaire-Trésorier.

CAUCUS: 19.00 heures.



20

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

RATE OF THE THE	5.	CORRESPONDANCE	
20 septembre 82 No de résolution ou annotation	ASSEMBLEE	REGULIERE DU 20 SEPTEMBRE 1982	
-	5.1	Lettre de M. Bouchard: déneigement Lac Caribou.	
	5.2	Pétroles Papineau: augmentation de l'huile à chauffage.	
	5.3	Subention: équipements loisirs, rénovation pis- cine et gymnase.	
7.4	5.4	Offre de service: étudiant en architecture.	
	5.5.	L'Ombre-Elle: demande de résolution pour appuyer ses démarches.	
	5.6	Bell Canada: demande d'aviser pour futurs travaux dans la Municipalité.	
	5.7	MUNI-EXPRESS: Organigramme ministère des affaires municipales. Listes des municipalités avec population.	
	5.8	Commission Canadienne des Transports: Abandon de la linge Ste-Agathe via Mont-Laurier, ferro- viaire.	
	5.9	C.R.D.L. audience 23,23 Septembre: sujet abandon ligne ferroviaire Ste-Agathe via Mont-Laurier.	
	5.10	Calendrier Municipal: bon de commande.	
	5.11	Aerofeu: incapacité de soumissionner.	
	5.12	C.R.D.L.: Répertoire indust. des Laurentides.	
	5.13	C.R.D.L.: mémoire priorités de Voirie.	
	5.14	Le Rayon: information sur les bibliothèques de la région.	
	5.15	Bulletin Municipal: informations du Comté de La- belle.	
	5.16	La Virée: Bulletion actualités gouvernementales.	
2745-09-1982	LETTRE DE	M. BOUCHARD: DENEIGEMENT LAC CARIBOU:	
	IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina et secondé par le Conseiller Philippe Valiquette que les chemins d'hiver soient ouvert tels que l'an passé. Adoptée.		
2746-09-1982	APPUI AUX	DEMARCHES DE L'ORGANISME OMBRE-ELLE:	
	IL EST PROPOSE par le Conseiller Emile Valiquette d'appuyer les démarches de l'organisme Ombre-Elle secondé par le Conseiller Fernand Vézina.		
		Adoptée.	
2747-09-1982	DEPOT COMP	PLET DE LA CORRESPONDANCE:	
	IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller André Beaudry, d'accep- ter le dépôt de la correspondance. Adoptée.		
2748-09-1982	INSTALLATION DE POTEAUX DE BELL CANADA:		

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina et secondé par le Conseiller Philippe Valiquette que



INSTALLATION DE POTEAUX DE BELL CANADA:

Sell Canada (route 11 sud, rue Brousseau) ajoute des poteaux entre ceux de l'Hydro-Québec pour l'installation de la nouvelle lione.

Adontée.

2749-09-1982

ENGAGEMENT DE MM. LEONARD VEZINA ET DONALD JASMIN

IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisebois et secondé par le Conseiller André Beaudry d'engager pour les cours de natation, M. Léonard Vézina pour vingt (20) heures de cours à raison de \$140.00 et M. Donald Jasmin pour trente (30) heures de cours à raison de \$210.00, deux cent dix dollars.

Adoptée.

2750-09-1982

OUVERTURE D'UN COMPTE DE BANQUE POUR PROJET "TOURBELLE":

IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette, d'ouvrir un compte de banque pour le projet "Tourbelle".

Adoptée.

2751-09-1982

INSCRIPTION AU PROGRAMME NATIONAL DE SOUTIEN AUX ACTIVITES DE LOISIR MUNICIPAL:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller André Beaudry, de s'inscrire au programme national de soutien aux activités de loisir municipal et comme quoi nous disposons d'une commission de loisir et autorise le secrétaire-trésorier à signer la demande

Adoptée.

AVIS DE MOTION:

M. le Conseiller Fernand Vézina donne un avis de motion pour le règlement du site d'enfouissement

sanitaire.

2752-09-1982

DOMAINE CHUTE AUX IROQUOIS:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Emile Valiquette, secondé par le Conseiller Jean Brisebois, d'autoriser le Maire et le secrétaire-trésorier à signer les ententes et les contrats au sujet des terrains à être vendus et au droit de passage à obtenir, au domaine La Chûte aux Iroquois.

Adoptée.

2753-09-1982

DOSSIERS EN SUSPEND: COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Philippe Valiquette, secondé par le Conseiller Emile Valiquette, d'autoriser le Maire et le secrétaire-trésorier a signer les documents et contrats relatifs aux trois cas en suspend avec la Commission Scolaire des Laurentides.

Adoptée.

2754-09-1982

COLLECTION DE COMPTE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Emile Valiquette, secondé par le Conseiller Jean Brisebois, d'au-toriser Me Alfred Bélisle à collecter le compte de M. Maurice Bourdon.

20 septembre 82



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

2755-09-1982

ou annotation

OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR L'AUTO-POMPE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller André Beaudry, d'ouvrir les soumissions pour l'auto-pompe.

Adoptée.

2756-09-1982

SOUMISSIONS POUR AUTO-POMPE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller Jean Brisebois, que les soumissions soient remises au Service d'incendie afin d'en faire une étude et par la suite fournir un rapport.

Adoptée.

2757-09-1982

SEMAINE DE LA POSTE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette, d' appuyer la semaine de la poste.

Adoptée.

2758-09-1982

CLE POUR L'HYDRO-QUEBEC POUR LA PISCINE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller Jean Brisebois, de fournir une clé extérieure et intérieure pour la piscine à l'Hydro-Québec afin d'effectuer la lecture des compteurs.

Adoptés.

2759-09-1982

COLLECTION DU COMPTE DE SERGE LABELLE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette, de mandater Me Alfred Bélisle afin de collecter le compte de M. Serge Labelle.

Adoptée.

2760-09-1982

DOSSIER COMMISSION DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller Emile Valiquette d'accepte: les propositions faites à la firme Gendron & Lefebvre et de les mandater dans ce dossier afin qu'il nous représente à la Commission de Protection du territoire agricole.

Adoptée.

2761-09-1982

ENTENTE DE SERVICE AVEC M. ROGER GILBERT:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Philippe Valiquette, secondé par le Conseiller Fernand Vézina, d'accepter l'offre de service de M. Roger Gilbert, à raison de quatre-vingts dollars (\$80.00) par mois, à compter du vingt-cinq septembre mil neuf cent quatre-vingt-deux (25 septembre 1982), et qu'un avis mutuel d'un mois sera nécessaire pour mettre fin à l'entente de service.

Adoptée.

2762-09-1982

COMPTE DE M. ROGER GILBERT:

IL EST PROPOSE par lo Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Emile Valiquette de payer le compte de M. Roger Gilbert.

Adoptée.

76



20 septembre 82 No de résolution ou annotation 2763-09-1982

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

RAPATRIEMENT DES MUTATIONS IMMOBILIERES:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Emile Valiquette de rapatrier les mutations immobilières auprès du Conseil de Comté.

Adoptée.

2764-09-1982

A JOURNEMENT DE L'ASSEMBLEE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Jean Brisebois, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette, d'ajourner la séance au mercredi vingt-deux septembre mil neuf cent quatre-vingt-deux (22 septembre 1982), à vingt et une heures (21.00 heures).

Adoptée.

22 septembre 82 PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE LABELLE MUNICIPALITE DE LABELLE

> A la reprise de la session régulière du vingt septembre mil neuf cent quatre-vingt-deux (20 septembre 1982), ajournée au mercredi vingt-deux septembre mil neuf cent quatre-vingt-deux (22 septembre 1982), au lieu ordinaire des sessions du Conseil, à vingt et une heures (21.00 heures), à laquelle sont présents: madame et messieurs les Conseillers Ritz Gasse, André Besudry, Emile Valiquette et Fernand Vézina, formant quorum, sous la présidence de monsieur Charles Bélisle, Maire. Absents: messieurs Jean Brisebois, Philippe Valiquette OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE:

2765-09-1982

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller Emile Valiquette, l'ouverture de l'assemblée.

Adoptée.

2766-09-1982

PRODET D'ALIENATION DANS LE DOSSIER VITTORIO CIAMPINI:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller Emile Valiquette d'accepter le projet d'aliénation soumis par le Ministère de Transports à la Municipalité de Labelle dans le dossier Vittorio Ciampini.

Adoptée.

2767-09-1982

ADOURNEMENT DE L'ASSEMBLEE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller André Beaudry, secondé par le Conseiller Emile Valiquette, d'a-journer la séance à vendredi le vingt-quatre septembre mil neuf cent quatre-vingt-deux (24 septembre 1982) à vingt heures (20.00 heures).



No de résolution

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE LABELLE MUNICIPALITE DE LABELLE

A la reprise de la session régulière du vingt septembre mil neuf cent quatre-vingt-deux (20 septembre Vingt septembre mil neuf cent quatre-vingt-deux (20 septembre 1982), ajournée au mercredi vingt-deux septembre mil neuf cent quatre-vingt-deux (22 septembre 1982), ajournée au vendredi vingt-quatre septembre mil neuf cent quatre-vingt-deux (24 septembre 1982), au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, à laquelle sont présents: madame et messieurs les Conseillers Rita Gasse, André Beaudry, Jean Brisebois, Emile Valiquette, Philippe Valiquette et Fernand Vézina, formant le corps complet du Conseil, sous la présidence de monsieur Charles Bélisle, Maire.

2768-09-1982 OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller André Beaudry, l'ouverture de l'assemblée.

Adoptée.

2769-09-1982 RESCINDER LA RESOLUTION 2704-08-1982:

CONSIDERANT le jugement rendu le 13 septembre 1982 par l'Honorable Juge Louis-Philippe Landry dans le dossier 560-05-218-82 des dossiers de la Cour Supérieure du district de Labelle.

CONSIDERANT que le conseil n'est pas en mesure d'effectuer le travail de déneigement en régie interne pour le moment.

. CONSIDERANT l'article 628 qui stipule "L'adjudicataire de l'ouvrage doit fournir caution à la satisfaction du conseil, pour le parfait accomplissement de l'ouvrage et pour le paiement de tout dommage, frais et intérêts" et considérant l'interprétation donnée à cette article par le Juge Landry dans son jugement alors qu'il écrit "même si un cahier de charges ne mentionne pas l'exigence de l'article 628 du Code Municipal, l'adjudicataire est tenu par la Loi de s'y conformer".

CONSIDERANT que l'adjudicataire, Daniel Bédard offre un cautionnement de \$10,000.00 pour le parfait accomplissement de l'ouvrage et pour le paiement de tout dommage, frais et intérêts.

CONDIDERANT que le conseil considère cette caution satisfaisante.

24 septembre 8 A Sep

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

CONSIDERANT que suite à la demande de soumission du 22 juillet 1982, Daniel Bédard a présenté une soumission qui est conforme à l'appel d'offre et qui constitue la plus basse soumission.

CONSIDERANT les termes de l'article 625 paragraphe 7 du Code Municipal.

CONSIDERANT qu'il n'y a pas lieu de procéder à un nouvel appel d'offre il est proposé par le Conseiller André Beaudry, secondé par le Conseiller Jean Brisebois et résolu de rescinder la résolution 2704-08-1982.

Adoptée.

2770-09-1982

OCTROI DU CONTRAT DE DENEIGEMENT DES CHEMINS D'HIVER:

CONSIDERANT le jugement rendu le 13 septembre 1982

par l'Honorable Juge Louis-Philippe Landry dans le dossier 560-05-218-82

des dossiers de la Cour Supérieure du district de Labelle.

CONSIDERANT que le conseil n'est pas en mesure d'effectuer le travail de déneigement en régie interne pour le moment.

CONSIDERANT l'article 628 qui stipule "L'adjudicataire de l'ouvrage doit fournir caution à la satisfaction du conseil, pour le parfait accomplissement de l'ouvrage et pour le paiement de tout dommage, frais et intérêts" et considérant l'interprétation donnée à cette article par le Juge Landry dans son jugement alors qu'il écrit "même si un cahier de charges ne mentionne pas l'exigence de l'article 628 du Code Municipal, l'adjudicataire est tenu par la Loi de s'y conformer".

CONSIDERANT que l'adjudicataire, Daniel Bédard offre un cautionnement de \$10,000.00 pour le parfait accomplissement de l'ouvrage et pour le paiement de tout dommage, frais et intérêts.

CONDIDERANT que le conseil considère cette caution satisfaisante.

CONSIDERANT que suite à la demande de soumission du 22 juillet 1982, Daniel Bédard a présenté une soumission qui est conforme à l'appel d'offre et qui constitue la plus basse soumission.



No de résolution

ou annotation (suite)

OCTROI DU CONTRAT DE DENEIGEMENT DES CHEMINS D'HIVER:

CONSIDERANT les termes de l'article 625 paragraphe 7 du Code Municipal.

Il est de plus proposé par la Conseiller Emile Valiquette, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette et résolu que le contrat de déneigement des chemins d'hiver tel que demandé dans les demandes de soumission du 22 juillet 1782 soit accordé au plus bas soumissionnaire, c'est-à-dire Daniel Bédard pour la période mentionnée dans les demandes de soumission et que le maire et le secrétairetrésorier sont et soient autorisés à signer le contrat de déneigement; après l'approbation de la Commission Municipale du Québec.

Adoptée.

2771-09-1962

CAUTION POUR LE CONTRAT DE DENEIGEMENT DES CHEMINS D'HIVER:

CONSIDERANT le jugement rendu le 13 septembre 1982 par l'Honorable Juge Louis-Philippe Landry dans le dossier 560-05-218-\$2 des dossiers de la Cour Supérieure du district de Labelle.

CONSIDERANT que le conseil n'est pas en mesure d'effectuer le travail de déneigement en régie interne pour le moment.

CONSIDERANT l'article 628 qui stipule "l'adjudicataire de l'ouvrage doit fournir caution à la satisfaction du conseil, pour le parfait accomplissement de l'ouvrage et pour le paiement de tout dommage, frais et intérêts" et considérant l'interprétation donnée à cette article par le Juge Landry dans son jugement alors qu'il écrit "même si un cahier de charges ne mentionne pas l'exigence de l'article 628 du Code Municipal, l'adjudicataire est tenu par la Loi de s'y conformer".

CONSIDERANT que l'adjudicataire, Daniel Bédard offre un cautionnement de \$10,000.00 pour le parfait accomplissement de l'ouvrage et pour le paiement de tout dommage, frais et intérêts.

CONDIDERANT que le conseil considère cette caution satisfaisante.

CONSIDERANT que suite à la demande de soumission du 22 juillet 1982, Daniel Bédard a présenté une soumission qui est conforme à l'appel d'offre et qui constitue la plus basse soumission.

24 septembre 82

No de résolution ou annotation (SUITE)

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LABELLE

CAUTION POUR LE CONTRAT DE DENEIGEMENT DES CHEMINS D'HIVER:

CONSIDERANT les termes de l'article 625 paragraphe 7 du Code Municipal.

IL EST PROPOSE par le Conseiller Emile Valiquette, secondé par le Conseiller André Beaudry et résolu qu'en conformité avec l'article 628, Daniel Bédard, le plus bas soumissionnaire dépose auprès du secrétairetrésorier lors de la signature du contrat de déneigement d'hiver une somme de dix mille dollars (\$10,000.00) que le conseil considère comme une caution satisfaisante pour le parfait accomplissement de l'ouvrage et pour le paiement de tout dommage, frais et intérêts.

Adoptée.

2772-09-1982

ANNULATION DE LA RESOLUTION 2713-08-1982:

CONSIDERANT le jugement rendu le 13 septembre 1982 par l'Honorable Juge Louis-Philippe Landry dans le dossier 560-05-218-82 des dossiers de la Cour Supérieure du district de Labelle.

CONSIDERANT que le conseil n'est pas en mesure d'effectuer le travail de déneigement en régie interne pour le moment.

CONSIDERANT l'article 628 qui stipule "L'adjudicataire de l'ouvrage doit fournir caution à la satisfaction du conseil, pour le parfait accomplissement de l'ouvrage et pour le paiement de tout dommage, frais et intérêts" et considérant l'interprétation donnée à cette article par le Juge Landry dans son jugement alors qu'il écrit "même si un cahier de charges ne mentionne pas l'exigence de l'article 628 du Code Municipal, l'adjudicataire est tenu par la Loi de s'y conformer".

CONSIDERANT que l'adjudicataire, Daniel Bédard offre un cautionnement de \$10,000.00 pour le parfait accomplissement de l'ouvrage et pour le paiement de tout dommage, frais et intérêts.

CONDIDERANT que le conseil considère cette caution satisfaisante.

CONSIDERANT que suite à la demande de soumission du 22 juillet 1982, Daniel Bédard a présenté une soumission qui est conforme à l'appel d'offre et qui constitue la plus basse soumission.

CONSIDERANT les termes de l'article 625 paragraphe 7 $81\,$

du Code Municipal.



No de résolution ou annotation (SUITE)

ANNULATION DE LA RESOLUTION 2713-08-1982:

CONSIDERANT le jugement rendu le 13 septembre 1982 par l'Honorable Juge Louis-Philippe Landry dans le dossier 560-05-218-82 des dossiers de la Cour Supérieure du district de Labelle.

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller André Beaudry et résolu d'annuler la résolution 2713-08-1982.

Adoptée.

2773-09-1982

TRAVAUX D'EGOUT:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Philippe Valiquette, secondé par le Conseiller Emile Valiquette, d'effectuer des travaux d'égoût à partir du 277, Curé-Labelle jusqu'à la rivière et la part des citoyens devra être payée avant le début des travaux: soit(\$10.00) dix dollars le pied linéaire de frontage et la Municipalité s'engage à défrayer la différence au pied linéaire pour tout le projet.

Adoptée.

N.B. Le Conseiller Fernand Vézina n'a pas participé au débat

2774-09-1982

AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLEE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller André Beaudry, secondé par le Conseiller Jean Brisebois, d'ajourner la séance pour vingt (20) minutes à huit heures quinze (8.15 heures).

Adoptée.

24 septembre 1982

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE LABELLE MUNICIPALITE DE LABELLE

A la reprise de la session régulière du vingt septembre mil neuf cent quatre-vingt-deux (20 septembre 1982), a journée au mercredi vingt-deux septembre mil neuf cent quatre-vingt-deux (22 septembre 1982), a journée au vendredi vingt-quatre septembre mil neuf cent quatre-vingt-deux (24 septembre 1982), au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, a journée à vingt heures quarante-trois (20.43 heures) ce vendredi vingt-quatre septembre mil neuf cent quatre-vingt-deux (24 septembre 1982), au lieu ordinaire des sessions du Conseil, à laquelle sont présents: madame et messieurs les Conseillers Rita Gasse, André Beaudry, Jean Brisebois, Emile Valiquette, Philippe Valiquette et Fernand Vézina, formant le corps complet du Conseil, sous la présidence de monsieur Charles Bélisle, Maire.

2775-09-1982

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Fernand Vézina, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette, d'ouvrir l'assemblée.

Adoptée.

PROJET LOISIR:

Ajournement reporté à lundi.

2776-09-1982

AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLEE:

IL EST PROPOSE par le Conseiller Emile Valiquette, secondé par le Conseiller Philippe Valiquette, d'ajourner la séance à lundi le vingt-sept septembre mil neuf cent quatre-vingt-deux, (27 septembre 1982), à vingt heures (20.00 heures).